

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 20 octobre 2023 à Doische**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

1. Approbation du procès-verbal des séances précédentes

À l'unanimité des membres, le Collège de zone décide d'approuver le procès-verbal de la séance des 6 et 12 octobre 2023.

2. Achat de 340 sweats de casernement – Budget ordinaire – Commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de 340 sweats manches longues sans bande rétro-réfléchissante à la société SARL EUROPA KIMACHE à 95240 Corneilles-les-Parisis, dans le cadre du marché du SPF Intérieur n° II/MAT/A34-378-18 Lot 3, pour un montant de € 13.039,00 HTVA, soit € 15.779,40 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/124-05.

3. Achat 700 pantalons de casernement – Budget ordinaire – Commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de 700 pantalons de casernement à la Société Deva Belgium à 9690 Kluisbergen, par l'intermédiaire du marché fédéral n° II/MAT/A21-377-18 Lot 1, pour un montant de € 68.124,00 HTVA, soit € 82.432,00 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/124-05.

4. MP Achat 370 polos de casernement – Conditions et mode de passation

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le descriptif technique pour l'achat de 370 polos de casernements et le montant estimé qui s'élève à € 14.500,00 TVAC ; De conclure le marché par la facture acceptée ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/124-05.

5. MP Achat cuisine pour Cerfontaine - Approbation des conditions et du mode de passation

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la description technique N° 2023-049 et le montant estimé du marché "Achat cuisine pour Cerfontaine " qui s'élève à € 2.727,27 hors TVA ou € 3.300,00, 21 % TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée ; De consulter les sociétés suivantes : Mobalpa, Eggo, Mr Bricolage.

6. MP Achat matériel sauvetage en eau-vive - Approbation de commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande du marché "Achat matériel sauvetage en eau-vive" aux sociétés OASIS PLONGEE, rue Sous l'eau 66 à 4020 Liège, pour le montant de € 1.827,35 HTVA ou € 2.211,09 TVAC pour les cas étanches et WRS INTERNATIONAL BV à 8930 MENEN pour le montant de € 4.502,12 HTVA ou € 5.447,56, 21 % TVAC pour le reste du matériel ; D'approuver le paiement total de € 7.658,65 TTC par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/744-51.

7. MP Achat matériel informatique divers - Approbation des conditions

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la description technique N° 2023-049 et le montant estimé du marché "Achat matériel informatique divers", qui s'élève à € 6.206,63 hors TVA ou € 7.510,00, 21 % TVA comprise.

De conclure le marché par la facture acceptée ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/742-53.

8. MP achat 10 ordinateurs de bureau - Approbation conditions, mode de passation et firmes à consulter

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la description technique N° 2023-051 et le montant estimé du marché "Achat 10 ordinateurs de bureau ", qui s'élève à € 7.438,02 hors TVA ou € 9.000,00, 21 % TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/742-53.

9. Facturation intervention - Réclamation

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de dégrever la facture n° I21/00122 de 463,00 € et de l'envoyer à la bonne entreprise.

10. Projet OJ conseil du 10/11/23

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de fixer l'ordre du jour du Conseil du 10 novembre 2023.

11. Recrutement employé CDD pour Formation – Désignation

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de désigner Madame X en tant qu'employée administrative à temps plein pour les services administratifs de la zone ; D'engager Madame X dans le cadre d'un contrat à durée déterminée pour un travail nettement défini, à partir du 30 octobre 2023, au grade et barème D4, avec une ancienneté pécuniaire à calculer.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président  
Pascal JACQUIEZ

